



*Bulletin d'inscription au rassemblement des "Vieilles Coques"  
à Concarneau*

*Nom du bateau : .....*

*Immatriculation ..... Port d'attache : .....*

*Compagnie assurant le bateau : .....*

*Type de bateau : .....*

*Bateau labellisé :  BIP  Monument historique*

*Longueur de la coque : ..... Longueur hors tout .....*

*Largeur : ..... Tirant d'eau : .....*

*Année de construction : ..... Chantier : .....*

*Couleur de la coque : .....*

*Couleur des voiles : .....*

*Nom du patron : .....*

*Adresse : .....*

*.....*

*Téléphone : .....*

*Mail : .....*

*Site Web : .....*

*Jour d'arrivée prévu : .....*

*Possibilité d'embarquer des passagers :  Oui -  Non*

*Si oui, NB de personnes .....*

*Signature du chef de bord :*

*Bulletin d'inscription à envoyer à :*

**La Misaine - Mairie 18 rue Charles de Gaulle - BP 14 - 29940 La Forêt Fouesnant**

*adresse mail : [contact@vieillescoques.fr](mailto:contact@vieillescoques.fr)*

*REGLEMENT du RASSEMBLEMENT des "VIEILLES COQUES"*

*Sont admis a participer: les bateaux à voiles, à moteur, à l'aviron anciens ou répliques d'anciens, sans affichage de publicités commerciales de quelques sorte que se soit !!*

*Chaque patron devra avoir rempli et fourni un bulletin d'inscription et donc accepté de facto les règles ci-après:*

*Le chef de bord prend l'ensemble des responsabilités vis à vis de la sécurité des membres d'équipage et des autres bateaux.*

*Chaque navire devra être conforme à la réglementation, être assuré en responsabilité civile et comporter les équipements de sécurité de sa catégorie de navigation.*

*Il est rappelé le strict respect de la règle concernant la circulation dans les chenaux étroits.*

*Les bateaux seront autorisés a s'amarrer aux emplacements qui leur seront réservés dans le bassin derrière la ville close, du vendredi après-midi au dimanche avant midi. L'accès à la cale aux voleurs, devra être laissé libre en permanence.*

*Bien entendu le travail et la circulation des pêcheurs professionnels seront toujours prioritaires.*